



AVIS N°001/AMJT/2023

**ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE MALIENNE DE LA
JURIDICTION DE L'AMBASSADE DU MALI À TOKYO**

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo porte à la connaissance de la communauté malienne établie dans la juridiction (Japon, République de Corée, Australie, Philippines et Nouvelle-Zélande) que, dans le cadre du processus de la production de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée, l'opération spéciale de mise à jour des données biométriques (**photos et empreintes**) débute le **mercredi 1^{er} mars 2023** et se poursuivra jusqu'au **31 mars** à l'Ambassade du Mali à Tokyo.

Cette opération spéciale concerne les personnes enrôlées de 2009 à 2015.

Les personnes concernées doivent se munir de leur carte NINA ou de leur fiche descriptive individuelle.

Horaires : Tous les jours ouvrables, les samedis et dimanches, de 11H00 à 17H00.

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Tokyo, le 1^{er} mars 2023

L'Ambassadeur



Nina Oualet INTALLOU
Officier de l'Ordre National